

Joueurs harcelés par des parieurs : « Les plateformes ont une responsabilité »

Alors que plusieurs joueurs et joueuses de tennis ont dénoncé les messages de haine dont ils font l'objet, la procureure Ann Lukowiak décrit les dérives des paris sportifs et la lutte qui s'amorce pour protéger les sportifs.

ENTRETIEN
LORRAINE KIHLL

Tu devrais envisager de te suicider», «J'espère de tout mon cœur que quelque chose de mal va t'arriver», «Je te déteste tellement»... Sortie prématurément de son US Open, épuisée par la saison, Caroline Garcia a publié un échantillon des centaines de messages de pure haine qu'elle reçoit «après chaque défaite». La joueuse française a partagé son inquiétude de l'effet désastreux que ce harcèlement peut avoir sur des athlètes plus jeunes et pointé la responsabilité des paris. Quelques jours plus tôt, c'est une autre Française 219^e mondiale, Alice Tubello, qui portait plainte pour cyberharcèlement : messages de haine, menaces et même un compte Facebook usurpant son identité et présentant son père comme pédophile.

Pourquoi tant de haine ? Parce que beaucoup (trop) d'argent est en jeu, confirme en substance la procureure Ann Lukowiak. La magistrate, par ailleurs spécialiste des dossiers de traite et trafic d'êtres humains, s'occupe de la plupart des dossiers sportifs. Une double casquette qui a plus de sens qu'on pourrait le croire : criminalité organisée, blanchiment, violences, nécessité de coopération internationale. Il y a des ponts.

Plusieurs joueurs et joueuses de tennis français ont récemment témoigné du cyberharcèlement dont ils et elles étaient victimes. C'est aussi une réalité belge ?

L'an passé, on a reçu plusieurs informations sur des joueurs ayant fait l'objet de violences, pas seulement dans le tennis, dont certaines assez lourdes. On va essayer d'identifier les auteurs des messages les plus graves. Le seul souci, dans certains cas, c'est qu'il faut une coopération internationale car les harceleurs ne sont pas nécessairement belges. On utilise le réseau Mars, qui rassemble des magistrats spécialistes de la fraude et de la corruption dans le sport, sous l'égide du Conseil de l'Europe. On va essayer de faire quelque chose pour protéger les joueurs, leur montrer qu'on agit. La difficulté avec les réseaux sociaux, c'est l'anonymat.



Les gens sont incités à miser beaucoup d'argent, ils perdent et en veulent au joueur ou tentent de les atteindre pour augmenter leurs chances



Caroline Garcia a pointé la responsabilité des paris – ou en tout cas de leur publicité. Il y a un lien à tirer entre paris et violences ?

Les paris posent un gros problème. Les gens sont incités à miser beaucoup d'argent, ils perdent et en veulent au joueur ou tentent de les atteindre pour augmenter leurs chances. Les plateformes ont une responsabilité et pourraient agir davantage. On va voir ce qu'on peut faire avec elles, en tout cas celles qui sont légales. Pour le reste, il faudra voir au niveau international. On sait bien coopérer dans les dossiers de drogues et de trafic et traite d'êtres humains, donc on pourra bouger. La seule chose, c'est qu'il est difficile de faire du sport une priorité, c'est plutôt vu comme un domaine sous tutelle, avec des litiges gérés au niveau des fédérations, mais c'est beaucoup plus vaste. Ça génère énormément d'argent : on parle de manipulations et de violences, de réseaux criminels qui utilisent les paris pour blanchir de l'argent. Il faut une attention des polices et procureurs des autres pays.

Comment ça fonctionne, le blanchiment, dans ces cas-là ?

Ce qu'on a vu des manipulations dans le dossier Maestro (énorme réseau de matchs truqués, opéré depuis la Belgique, NDLR) par exemple, c'est qu'ils font miser de petits montants qui génèrent beaucoup d'argent. L'argent sale est blanchi. Des réseaux criminels peuvent aussi investir dans une équipe de troisième zone pour générer des fonds, blanchir de l'argent.

Comment les plateformes légales peuvent vous aider ?

Elles pourraient nous aider à identifier les personnes qui attaquent les joueurs sur les réseaux sociaux parce qu'ils ont perdu, inciter les parieurs à rester clean.

Qu'est ce qui fait que c'est plus violent, plus dur qu'avant ?

Le fait que ça s'individualise. Avant les années 2000 et l'émergence des plateformes en ligne, les paris étaient assez basiques : l'équipe X gagnera 3-0 contre l'équipe Y. C'est désormais beaucoup plus spécifique : on parie sur un but, sur une faute à un moment précis. A partir de là, les joueurs entrent dans le collimateur des parieurs, individuellement. C'est un phénomène sur lequel on doit avoir une réflexion si on veut protéger les joueurs. Dans le cadre des JO, le CIO a proposé des interlocuteurs pour aider les joueurs qui étaient approchés pour truquer un match, menacés ou visés par des violences. Mais ils avaient déjà mis en place des barrières pour les protéger. L'Itia (Agence internationale pour l'intégrité dans le tennis, NDLR) a mis en place quelque chose de similaire après l'affaire Maestro, mais il faut le généraliser aux autres sports.

Les sites illégaux posent-ils davantage problème ?

Ce n'est pas une question de site légal ou illégal : c'est vraiment le fait de parier et plus précisément de parier sur certains aspects du jeu qui pose problème. D'un côté, on a des parieurs qui perdent beaucoup d'argent et peuvent se retrouver dans des situations très difficiles, de l'autre, on a des sportifs qui peuvent devenir des victimes de harcèlement, de violences. Et cela ne concerne pas le sport d'élite, mais aussi le foot provincial. C'est un problème qu'on doit essayer de résoudre, on doit attirer l'attention et prendre des mesures.

Il y a l'exposition aux violences des parieurs frustrés ou essayant de jouer sur le mental des athlètes, mais aussi la menace de corruption, de match truqué.

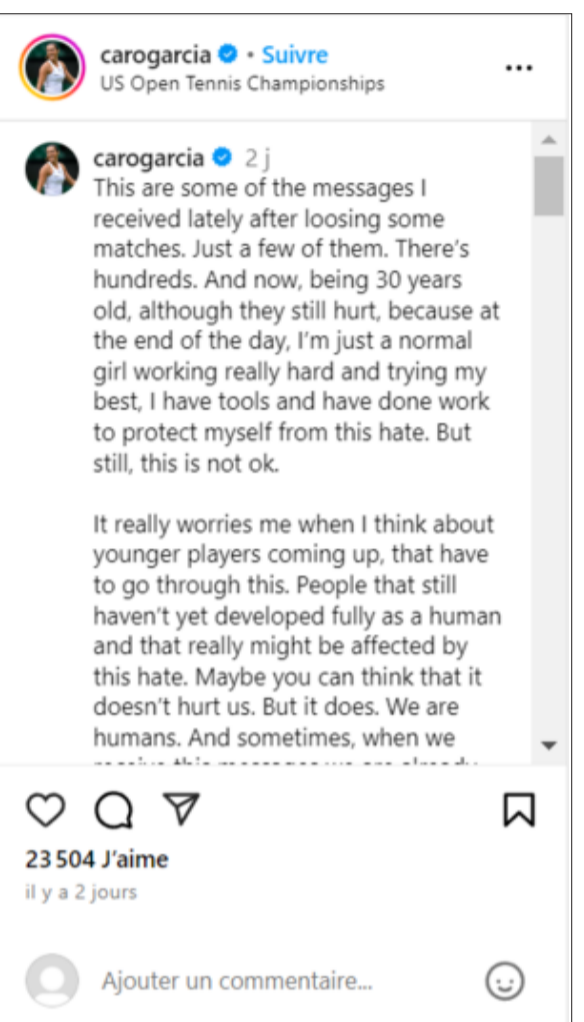
Dans le dossier Maestro, les joueurs n'étaient pas dans le top niveau. On voit qu'à partir du classement 200, ils sont fragilisés : ils partent à l'autre bout du monde pour jouer dans les tournois et

ça coûte énormément d'argent. Les primes qu'ils gagnent ne couvrent pas les frais de déplacement, de matériel et de personnel. Alors quand quelqu'un approche pour dire : « Si tu rates cette balle en deuxième set, tu prends 1.000, 3.000 euros », bien sûr, ça fait la différence. C'est à la suite de ce procès que l'Itia a mis en place les « security officers » : si les joueurs sont approchés pour manipuler leur match, ils ont une personne à qui se référer. Un fond a aussi été créé pour aider les joueurs qui sont limités. Mais est-ce que ça suffira ? Je ne saurais le dire. Je sais que l'Itia a reçu d'autres plaintes depuis lors, mais elles n'arrivent pas nécessairement au niveau judiciaire, les fédérations ont tendance à essayer de trouver des solutions elles-mêmes.

Ça manque de coopération ?

Elles veulent surtout régler les problèmes en interne, mais ce ne sont pas seulement le joueur et le manipulateur qui sont impliqués, il y a des réseaux derrière, qui génèrent beaucoup d'argent. Et comme pour les dossiers de drogue, ce n'est pas forcément intéressant d'attaquer les petits dealers, il faut remonter plus haut dans la chaîne. Les réseaux ont des cellules logistiques dans chaque pays concerné, c'est ce coordinateur national qu'il faut viser. C'est pour cela qu'une bonne collaboration avec la police et les procureurs est nécessaire. Il n'est pas toujours évident de travailler sur ces dossiers, car ils demandent du temps et des moyens humains, or il y a d'autres priorités avec des résultats plus immédiats. Mais quand on voit le retentissement de l'affaire Maestro, c'est bien que cela vaut le coup. La ratification de la convention Macolin (qui soutient la lutte contre les manipulations de compétitions sportives, NDLR) va aussi nous permettre de demander de changer la législation, notamment pour la qualification de corruption qui n'est plus adaptée.

si nous permettre de demander de changer la législation, notamment pour la qualification de corruption qui n'est plus adaptée.



La joueuse de tennis Caroline Garcia a partagé des messages de haine qu'elle a reçus sur son compte Instagram.

© CAPTURE D'ÉCRAN DU COMPTE INSTAGRAM DE CAROLINE GARCIA.

En Belgique, la publicité interdite

Contrairement à la France, les publicités pour les sites de paris sportifs sont désormais interdites en Belgique. Ce qui avait été largement critiqué par le secteur sportif, fort dépendant du sponsoring des sociétés de paris. La mesure avait été prise notamment pour protéger les joueurs à risques. « Un alcoolique qui tente de rester sobre ne va pas se balader au rayon alcool du supermarché, pour un accro aux jeux et aux paris, c'était devenu impossible d'éviter le rayon, les publicités ciblées ne cessaient de les solliciter », explique la psychologue spécialiste des assuétudes, Ariane Lakaye. Si on manque de recul pour évaluer l'impact de l'interdiction de la publicité, son expérience est en demi-teinte. « J'ai encore des patients qui sont hameçonnés via les jeux de Facebook, des mails... Un homme que je suis a pris la décision radicale de se couper complètement d'internet, ce qui lui complique considérablement la vie à une époque où on doit être joignable par mail. » L.K.